

Rejet de la *class action* dirigée contre l'entreprise Wal-Mart, accusée de discriminations systématiques affectant la carrière des personnels féminins

“CLASS ACTION” ET DISCRIMINATION (Cour suprême des États-Unis)

Johann Morri



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/revdh/9162>

DOI : [10.4000/revdh.9162](https://doi.org/10.4000/revdh.9162)

ISSN : 2264-119X

Éditeur

Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux

Référence électronique

Johann Morri, « Rejet de la *class action* dirigée contre l'entreprise Wal-Mart, accusée de discriminations systématiques affectant la carrière des personnels féminins », *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], Actualités Droits-Libertés, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 09 mai 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/revdh/9162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revdh.9162>

Ce document a été généré automatiquement le 9 mai 2020.

Tous droits réservés

Rejet de la *class action* dirigée contre l'entreprise Wal-Mart, accusée de discriminations systématiques affectant la carrière des personnels féminins

“CLASS ACTION” ET DISCRIMINATION (Cour suprême des États-Unis)

Johann Morri

- 1 L'arrêt *Wal-Mart stores inc. v. Dukes* de la Cour suprême des États-Unis, qui met fin à ce qui constituait – en termes de nombre de plaignants – **la plus grande “class action” de l'histoire des États-Unis**, est un revers important pour les promoteurs de ce type de procédures dans le domaine de **la lutte contre les discriminations**. Cet arrêt précise, dans un sens restrictif, les conditions dans lesquelles doivent être interprétées les règles fédérales de procédure civile relatives à la “class action” et, en particulier, les conditions à remplir pour constituer un groupe (“class”) au nom duquel peut être engagé ce type d'action.
- 2 **V. la présentation de cet arrêt sur le site [droits-libertes.org](http://www.droits-libertes.org) :** http://www.droits-libertes.org/article.php3?id_article=158 (et dans le document PDF en pièce jointe).

*

- 3 **Cour suprême des États-Unis, 23 mai 2011, *Wal-Mart stores inc. v. Dukes*, 564 US (2011)**